



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle
Confédération Générale du Travail-Force Ouvrière

Syndicat National Unifié des Directeurs, des Instituteurs, des
Professeurs des écoles de l'Enseignement Public

Force Ouvrière

Syndicat Départemental du Bas-Rhin (67)

Nouvelle adhésion ☐

ou

Renouvellement de cotisation ☐

Nom : **Prénom** : Date de naissance :/...../.....

Adresse personnelle (écrire en majuscules d'imprimerie) :

.....

Code postal : Ville : **Tél portable** :

Email (à remplir avec soin) :

Corps : Instit / PE / Psy / EFS / contractuel / AESH / Retraité **Grade** : CN HC EX HE **Echelon** :

Fonction : Adj / ZIL / Dir / BR / Segpa / Ulis / Upe2a / Adpt / Rééd / ERH / MF / Congé par. / Dispo / Autre

Affectation : à titre : Définitif ☐ / Provisoire ☐ Plein temps ☐ / temps partiel ☐ : quotité %

Etablissement : mat / élém / collège / IME / Nom

Adresse : Ville :

Circonscription de rattachement :

Montant de la cotisation € en chèques

En 2026-2027, j'adhère par prélèvement automatique !

Si vous souhaitez adhérer par prélèvement automatique, veuillez remplir les informations ci-dessous

Titulaire du compte :

Domiciliation du compte :

IBAN : FR76 / / / / /

BIC :

Facilité de paiement : ☐ Mensuel (en 12 fois) possible si adhésion > à 65 euros

Ou paiement ☐ Annuel (en 1 fois) obligatoire si adhésion < à 65 euros

Merci de joindre de préférence un RIB afin d'éviter toute erreur lors de la création de votre mandat SEPA.

Vous recevrez par mail, dans quelques jours, un mandat SEPA qu'il faudra signer et nous renvoyer. Dès réception de celui-ci, votre adhésion sera active.

PE et Psy Classe Normale (CN)

Echelons	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Adj, ASH, IMF	135	140	145	155	160	169	182	194	207	222
Direction 2-4 cl	145	150	155	165	170	179	192	204	217	232
Direction 5-9 cl	148	153	158	168	173	182	195	207	220	235
Direction 10 cl et +	151	156	161	171	176	185	198	210	223	238

Instituteurs

Adj, ASH, IMF	164
Direction 2-4 cl	174
Direction 5-9 cl	177
Direction 10 cl et +	180

SNUDI 67
FO

FAMILLE -25%

**AESH,
AED
40 €**

**PES
80 €**

Cotisations syndicales Année 2026-2027

Temps partiel : cotisation au prorata du service effectué (50 %, 75 %, 80 % ... de la cotisation)

PE et Psy Hors Classe

Adj, ASH, IMF	194	205	220	235	251	265
Direction 2-4 cl	204	215	230	245	261	275
Direction 5-9 cl	207	218	233	248	264	278
Direction 10 cl et +	210	221	236	251	267	281

PE et Psy Classe Exceptionnelle

					5(1)	5(2)	5(3)
Adj, ASH, IMF	230	244	257	275	295	307	322
Direction 2-4 cl	240	254	267	285	305	317	332
Direction 5-9 cl	243	257	270	288	308	320	335
Direction 10 cl et +	246	260	273	291	311	323	338

**Contractuel,
Congé
Parental,
Disponibilité**

50 €

Retraité

100 €

Crédit d'impôt de 66%, Coût réel pour vous : un tiers de votre adhésion

Le SNUDI-FO, un syndicat confédéré

Syndiquant, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses, les instituteurs et professeurs des écoles, les Psy-EN, les AESH et les enseignants contractuels des écoles publiques, le **SNUDI-FO** appartient à la **Confédération Générale du Travail Force Ouvrière**, constituée de plus de 15 000 syndicats qui regroupent les salariés du public (administrations de l'État, hôpitaux et collectivités territoriales) et de toutes les branches du privé.

Le **SNUDI-FO 67** est affilié à l'Union Départementale des syndicats de la **CGT-Force Ouvrière** du Bas-Rhin et à la Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière (**FNEC FP-FO**) ainsi qu'à la Fédération Générale des Fonctionnaires Force Ouvrière (**FGF-FO**). En plus des informations par mail, chacun des adhérents du **SNUDI-FO 67** reçoit régulièrement les publications et circulaires de ces différentes instances syndicales, ainsi que celles du syndicat national.

SE SYNDIQUER DONNE DES DROITS

- ☞ Etre informé(e), accompagné(e) et défendu(e) en priorité
- ☞ Un Suivi personnalisé par les élus du syndicat de votre déroulement de carrière (promotion, etc.)
- ☞ Participer à la définition des orientations du syndicat et aux prises de décisions

LA FORCE DU SYNDICAT

C'est son nombre de syndiqués :

Parce que sa représentativité (c'est-à-dire son poids auprès des autorités) en dépend, parce que pour agir, il faut des moyens financiers. Les ressources du **SNUDI-FO 67** ne proviennent que des cotisations des adhérents, ce qui garantit l'indépendance financière de l'organisation !

C'est son indépendance :

Pour défendre les revendications face à l'Etat, notre employeur, le syndicat ne saurait être lié ni soutenir un gouvernement ou un parti politique, quel qu'il soit ! **Ni austérité de droite, ni austérité de gauche, ni austérité syndicale !**

L'adhésion vaut pour 1 an à compter de la réception du bulletin d'adhésion.

66% de la cotisation est déductible de votre impôt : la trésorière vous adressera un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier d'un crédit d'impôt de 66% du montant total de votre cotisation pour la déclaration sur les revenus 2026.